

JÉSUS CONDUIT SON ÉGLISE

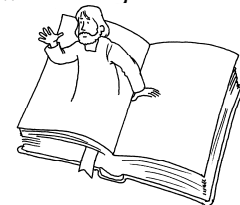
Jésus ne s'est pas contenté de donner à son Eglise une structure hiérarchique pour qu'elle ait des chefs qui la dirigent dans la suite des siècles. Il lui a promis de veiller sur elle de façon toute spéciale. Par son Esprit Il la conduit et l'empêche de « dérailler » dans sa foi.

La sérénité avec laquelle un catholique adhère aux enseignements de l'Eglise vient du fait qu'il croit à l'autorité doctrinale que Jésus lui a léguée.

Il est vrai que beaucoup de contemporains sont totalement allergiques à l'idée que l'Eglise puisse délivrer un enseignement infaillible. Comment un esprit moderne, qui a pris conscience de la relativité de la plupart de ses connaissances, admettrait-il encore la possibilité d'affirmations définitives dans le domaine religieux ?

Trois raisons semblent s'y opposer.

- La prétention des religions du Livre à « posséder » la vérité sur Dieu a souvent dégénéré au cours des siècles en conduites d'intolérance et d'inquisition. Et cette prétention est encore plus dangereuse quand un homme ou un groupe d'hommes pense avoir reçu de Dieu Lui-même le pouvoir de donner la véritable interprétation des livres saints.
- L'Histoire suffit d'ailleurs à démythifier ce prétendu pouvoir infaillible du pape et des évêques. *L'Eglise s'est tellement contredite au cours des siècles qu'on se demande comment des fidèles quelque peu instruits peuvent encore croire à son autorité en matière de foi et de morale.*
- Enfin, l'idée même qu'on puisse dire avec précision qui est Dieu n'est-elle pas une injure à sa transcendance, une totale méconnaissance de son caractère mystérieux ? N'est-il pas beaucoup plus sage de se taire ? « Je comprends que Dieu soit l'objet d'une recherche, écrit Jean Guéhenno. Je ne comprends pas qu'il soit l'objet d'une possession. Il me semble impossible sans blasphème d'appeler Dieu "ce que je crois" et qui n'est, je le sais bien, qu'une pensée, une construction, une création de l'homme. » (*Ce que je crois*, Grasset, 1964, p. 48).



Pour répondre à la première question rappelons qu'on peut être simultanément très convaincu dans sa foi et très tolérant vis-à-vis des personnes qui ne partagent pas les mêmes convictions. La tolérance ne suppose pas forcément le scepticisme. Nous nous attacherons ici à montrer comment un catholique peut continuer à croire à son Eglise malgré les erreurs qu'elle a commises en cours de route. Nous répondrons ensuite à la troisième objection en rappelant que, par ses définitions dogmatiques, l'Eglise n'entend pas emprisonner dans des formules la richesse inépuisable du Mystère du Christ.

I – LES MULTIPLES CHANGEMENTS DANS L'ÉGLISE

Les catholiques n'ont pas à se voiler la face devant toutes les erreurs commises par l'Eglise au cours des siècles, ni devant les changements parfois spectaculaires de ses idées ou de ses comportements.

1 - LES ERREURS DE SON ENSEIGNEMENT

Au cours des siècles, les hommes d'Eglise se sont souvent trompés.

- Les papes ont parfois pris des décisions qui nous étonnent beaucoup aujourd'hui, même si - aux yeux de l'historien - elles s'expliquent par les circonstances culturelles de l'époque : la répression des hérésies au Moyen-Âge, la suppression de la Compagnie de Jésus par Clément XIV en 1773.
- Les évêques ont souvent adopté des mesures qui n'étaient pas inspirées par le Saint-Esprit : l'excommunication d'Anne-Marie Javouhey par l'évêque d'Autun.

L'enseignement courant de l'Eglise a comporté des erreurs énormes dans l'interprétation de l'Écriture. En ignorant l'existence de plusieurs genres littéraires dans la Bible on a cru longtemps que le livre de Jonas était un livre historique et que le prophète avait été vraiment avalé par une baleine !



2 - L'ÉVOLUTION DE SES LOIS ET DE SA PRATIQUE SACRAMENTELLE.

Le « prêt à intérêt », condamné au Moyen-Âge, est considéré aujourd'hui comme un moteur légitime de l'économie. Le sacrement de réconciliation n'a pas toujours été vécu comme aujourd'hui.

3 - LES TÂTONNEMENTS DE SA RECHERCHE EXÉGÉTIQUE ET THÉOLOGIQUE

Il y a bien des domaines où l'Eglise hiérarchique encourage les exégètes et les théologiens à chercher. Et elle laisse la plupart du temps cette recherche « ouverte », c'est-à-dire qu'elle n'intervient que rarement pour clore le débat.

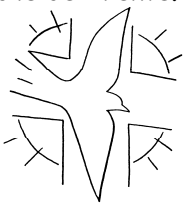
II – LES DOGMES

1 - UNE CONVICTION TRÈS ANCIENNE

L'Eglise a toujours pensé qu'elle avait reçu du Christ le pouvoir de dire, de « définir » la vérité dans les questions essentielles de sa foi. Et, depuis le IV^e siècle, on appelle dogmes ces « vérités de foi, contenues dans la Révélation et proposées à la foi de tous les chrétiens dans et par l'Eglise hiérarchique, soit par l'enseignement de son magistère ordinaire et universel, soit par son magistère extraordinaire ». Le mot est très employé par les conciles du haut Moyen Âge. Au XIII^e siècle, saint Thomas d'Aquin lui préfère l'expression d'*articulus fidei* (article de foi). Mais il est redevenu d'usage courant depuis le Concile de Trente.

Si l'Eglise primitive n'utilisait pas le mot dogme, elle était déjà convaincue que le Seigneur ne pouvait pas permettre qu'elle tombât dans l'erreur. Il lui a, en effet, promis l'assistance de l'Esprit : « Le Paraclet, l'Esprit-Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que je vous ai dit » (Jn 14, 26 ; 15, 26 ; 16, 12 ; Ac 15, 28).

Saint Paul n'hésite pas à traiter d'anathème celui qui oserait interpréter le mystère du Christ autrement qu'il ne le fait. « Si un ange venu du ciel vous annonçait un Evangile différent de celui que nous avons prêché, écrit Paul aux Galates, qu'il soit anathème » (1, 8). Et il recommande à son disciple Timothée de ne pas hésiter, malgré sa jeunesse, à combattre « les esprits trompeurs et les doctrines diaboliques » (1 Tm 4, 1) qui s'insinuent parmi les fidèles.



Dans les toutes premières décennies de l'histoire de l'Eglise, les évêques ont considéré qu'ils avaient autorité pour combattre les idées subversives qui contaminaient leurs communautés. La lutte contre les hérésies occupe une grande place dans leur apostolat : Irénée, successeur de Pothin sur le siège de Lyon († 202), écrit un ouvrage volumineux contre la gnose de son temps.



Mais l'Eglise s'est vite rendu compte que le pouvoir de dire la vérité plénière n'était pas confié aux évêques pris isolément mais à l'ensemble du corps épiscopal, surtout lorsqu'il se réunit autour du pape dans un concile « œcuménique ».

Ce pouvoir d'enseigner qu'ont les évêques, on l'appelle depuis le XIX^e siècle « pouvoir de magistère », afin de bien le distinguer des autres :

- le « pouvoir d'ordre », celui de célébrer les sacrements ;
- le « pouvoir de juridiction », celui de diriger, d'administrer leur diocèse

Pour bien montrer que le charisme d'infailibilité confié au pape et aux évêques est ordonné au maintien de la foi dans l'ensemble du peuple de Dieu, on se plaît à dire que l'infailibilité conciliaire ou pontificale est ordonnée à l'indéfectibilité de l'Eglise. Distinction qui présente l'avantage de nous rappeler que l'Esprit-Saint agit aussi dans le cœur de tous les chrétiens pour les maintenir dans la foi droite. C'est le magistère qui « détermine » la foi des fidèles, mais c'est toute l'Eglise qui la « garde ».



2 - LES CONDITIONS D'UNE DÉFINITION DOGMATIQUE

Puisqu'un dogme est une affirmation contenue dans la Parole de Dieu et proposée comme telle par le magistère de l'Eglise à la foi de tous les catholiques, deux conditions sont requises pour qu'une assertion de l'Eglise soit un dogme :

- *Son appartenance à la Parole de Dieu.*

Qu'un dogme soit contenu dans la Parole de Dieu ne signifie pas qu'il soit facile de l'y repérer immédiatement : il n'est pas évident de lire dans le verset de Luc : « Réjouis-toi, pleine de grâce », une plénitude de grâce allant jusqu'à l'absence de tout péché, y compris le péché originel. Nous le verrons en parlant du progrès dogmatique, l'Eglise met parfois des siècles à prendre conscience de toute la richesse contenue dans un passage de l'Écriture.

D'autre part, même quand l'Écriture semble présenter explicitement une affirmation dogmatique, le peuple chrétien a néanmoins besoin du Magistère doctrinal de l'Eglise pour être sûr de se trouver devant une parole d'Écriture à prendre à la lettre. Sans cette intervention du Magistère, les fidèles pourraient être tentés de l'interpréter autrement. On le voit bien chez ceux qui ne croient pas ou ne croient plus à cette autorité doctrinale de l'Eglise hiérarchique. Ils entendent souvent de façon purement symbolique les paroles du Nouveau Testament relatives à la conception virginale du Christ, l'Eucharistie ou l'enfer.

- *Sa proposition par le magistère de l'Eglise à la foi de tous les fidèles.*

Cette proposition se fait :

- dans une déclaration solennelle,
 - soit au cours d'un concile œcuménique réunissant tous les évêques autour du pape,
 - soit par une définition pontificale où le pape parle *ex cathedra* (de sa chaire d'évêque de Rome) en lien et en accord avec tous les évêques.

Il s'agit alors, d'un l'un et l'autre cas, d'un *dogme de foi définie*.

Elle peut aussi se faire à travers *l'enseignement ordinaire et universel* de l'Eglise, tel qu'il s'exprime par exemple dans sa liturgie. Il s'agit alors d'un *dogme de foi*. C'est ainsi que la conception virginale de Jésus dans le sein de la Vierge Marie est un dogme de foi, alors qu'il n'a jamais été officiellement publié. L'Assomption de Marie dans le ciel, célébrée depuis le VII^e siècle dans la liturgie du 15 août, était pareillement un dogme de foi, avant qu'il ne devienne, par la proclamation solennelle du 1^{er} novembre 1950, un *dogme de foi définie*.



3 - LE PROGRÈS DU DOGME

Présent dans le cœur des chrétiens, l'Esprit Saint leur permet de progresser dans l'intelligence du Mystère du Christ (Ep 3, 4). Semblable au répétiteur qui reprend à la maison la leçon du maître d'école, l'Esprit ne nous donne pas un enseignement nouveau, mais il nous « introduit dans la vérité tout entière » (Jn 16, 13)

Dès le V^e siècle, saint Vincent de Lérins justifiait ce développement dogmatique en le comparant à celui d'un corps humain depuis son stade embryonnaire jusqu'à sa taille adulte.

C'est cette notion de développement qui a permis à Newman d'accepter peu à peu toute l'évolution de la pensée catholique depuis la Réforme - notamment dans le domaine marial. Il comprit que cette mariologie se trouvait en germe dans l'Écriture sainte elle-même.

Ce développement s'accomplit sous *l'influence conjointe*

- des « hérésies » qui surgissent dans l'interprétation du donné révélé et des conciles précédents (cf. le développement de la christologie à travers les sept premiers conciles œcuméniques) ;
- des *questions nouvelles* qui se posent à un certain moment de la vie de l'Eglise. C'est ainsi qu'au IV^e siècle se posa la question de savoir quelle valeur il fallait accorder aux sacrements donnés par des prêtres qui avaient renié leur foi au moment des persécutions. Les Donatistes contestaient la validité d'un baptême administré par de tels prêtres. Saint Augustin défendait la thèse contraire. Cette crise donatiste aida l'Eglise à mieux comprendre que la valeur d'un sacrement n'était pas liée à la sainteté

du célébrant. « Que ce soit Pierre, Paul ou Judas qui baptise, écrivait saint Augustin, c'est toujours le Christ qui baptise. »

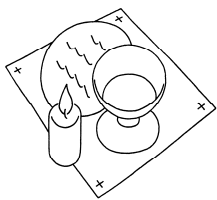
- de la piété des fidèles et de la réflexion des théologiens (cf. le développement de la mariologie).

4 - LA VALEUR DES FORMULES DOGMATIQUES

A quoi bon enfermer la richesse infinie de l'Évangile à l'intérieur de formules forcément imparfaites et limitées ? De toute façon aime-t-on répéter aujourd'hui, les mots sont « piégés, le langage est chose trop humaine, trop relative pour pouvoir exprimer le Mystère de Dieu. Alors, pourquoi tout ce bruit autour des dogmes de l'Église ? Celle-ci n'a-t-elle donc pas autre chose à faire qu'à essayer de bien parler de Dieu ?

D'ailleurs, beaucoup d'esprits contemporains pensent que l'orthopraxie (un comportement « droit », en conformité avec l'Évangile) a beaucoup plus d'importance que l'orthodoxie (une foi « droite », en conformité avec la foi de l'Église).

Que répondre à cette interrogation ?



- a) Il est évident que les formules utilisées par l'Église au cours des siècles pour exprimer sa foi n'épuisent pas « l'insondable richesse » du Mystère du Christ (Ep 3, 18-19). Les dogmes sont des « balises » placées par l'Église sur notre chemin pour orienter notre recherche et nous permettre d'aller plus avant dans la connaissance savoureuse de ce Mystère. Une fois que je suis sûr, grâce au Magistère de l'Église, que le Corps ressuscité du Christ est vraiment présent sur l'autel sous les apparences du pain, je peux m'exposer avec joie à cette Présence et m'en rassasier.

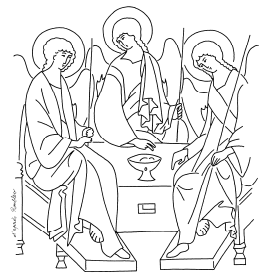
Et n'allons pas dire que cette connaissance assurée du Mystère eucharistique n'a aucune incidence sur notre praxis, sur notre vie. Il suffit de voir la façon dont le curé d'Ars a laissé cette vérité imprégner toute sa vie, tout son apostolat !

- b) Même si elles n'épuisent pas toute la richesse du Mystère chrétien, les formules dogmatiques disent quelque chose d'objectif sur le Christ et sur Dieu lui-même.

A la suite de Luther nos frères de la Réforme se méfient de tout discours sur Dieu. Nous pouvons dire ce que Dieu n'est pas (théologie « négative ») ou ce qu'Il a fait pour nous sauver (l'« économie » du salut), mais il est vain de prétendre atteindre ce que Dieu est en Lui-même. Luther a été influencé par la philosophie « nominaliste » enseignée par Guillaume d'Occam au XIV^e siècle : les mots ne seraient que des « mots » ; ils ne disent rien de l'être même des choses ou de Dieu.

La grande Tradition chrétienne affirme au contraire que Dieu nous aime tellement qu'Il a voulu nous faire entrer, par le Christ, dans les secrets de sa vie intime. Il n'est pas seulement venu nous dire ce qu'il attend de nous, mais ce qu'il est en Lui-même :

« Personne ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils veut bien le révéler » (Mt 11, 27)



5 - LA RÉFLEXION THÉOLOGIQUE

Elle a pour but de mieux entrer dans l'intelligence des paroles de l'Écriture, notamment de ces paroles mystérieuses dont l'Église garantit la profondeur dans une définition dogmatique. Une réflexion théologique sur l'Eucharistie n'en supprime pas le caractère mystérieux, mais nous permet de mieux apprécier le don que Dieu nous fait en nous livrant le Corps et le Sang de son Fils.

Sa méthode consiste en effet à montrer la merveilleuse harmonie qui relie les uns aux autres les différents aspects de la foi chrétienne. Méthode qui est bien exprimée dans la Constitution dogmatique Dei Filius du Concile Vatican I :

« Lorsque la raison, éclairée par la foi, cherche avec soin, piété et modération, elle arrive, par le don de Dieu, à une certaine intelligence très fructueuse des mystères, soit grâce à l'analogie avec les choses qu'elle connaît naturellement, soit grâce aux liens qui relient les mystères entre eux et avec la fin dernière de l'homme. » (Ch. 4, La foi et la raison, FC, n° 98).

La réflexion des théologiens peut éventuellement préparer la voie à un progrès dogmatique. C'est ainsi qu'en imaginant une distinction entre deux manières de bénéficier de la Rédemption accomplie par le Christ, le

franciscain Duns Scot a permis aux autres théologiens d'accepter sans scrupule la croyance spontanée du peuple chrétien à l'Immaculée Conception de la Vierge. Privilège qui semblait, aux yeux de certains, s'opposer à l'universalité du salut opéré par le Christ. La Vierge, remarqua Duns Scot, a eu besoin comme nous tous d'être sauvée par le Christ, mais au lieu de recevoir une grâce de « guérison », elle a reçu une grâce tout aussi gratuite de « préservation ».



Remarquons pourtant que l'Eglise a bien soin, lorsqu'elle prononce une définition dogmatique, de ne pas prendre parti dans les discussions théologiques. Lorsque par exemple, le pape Pie XII prononça solennellement le 1^{er} novembre 1950 le dogme de l'Assomption de Marie, corps et âme, dans la gloire du ciel, il laissa ouverte la question débattue entre théologiens : est-ce que Marie, à l'exemple de son Fils, passa par la mort avant de ressusciter ? - Ou passa-t-elle directement de sa condition terrestre à sa condition glorieuse (thèse de la dormition) ?

On ne le dira jamais assez. L'Eglise nous demande de croire aux dogmes qu'elle a énoncés au cours de son histoire. Mais elle ne nous demande jamais d'adopter les opinions ou les interprétations théologiques du Père X ou du Père Z !

Néanmoins, la réflexion théologique se situe surtout en aval des définitions dogmatiques, selon la célèbre formule de saint Anselme : « *Crede ut intelligas.* » Commence par croire pour comprendre ensuite !

Le rôle du théologien consiste notamment à :

- montrer combien les dogmes s'enracinent dans la Sainte Ecriture ;
- essayer d'exprimer en langage moderne l'éternelle nouveauté de l'Evangile ;
- travailler au rapprochement entre les chrétiens. C'est l'une des tâches primordiales à laquelle sont conviés par leurs Eglises les théologiens d'aujourd'hui.

Lorsque nous parlons de Dieu, nous devons toujours éviter deux excès :

- l'anthropomorphisme qui consiste à donner de Dieu une représentation trop humaine. En affirmant que le Fils de Dieu s'est fait homme, les chrétiens ne doivent pas oublier qu'Il reste Dieu et qu'à ce titre Il reste infiniment mystérieux, au-delà de tout ce que nous pouvons nous représenter.
- L'agnosticisme qui consiste à penser que tout discours sur Dieu est nécessairement faux.

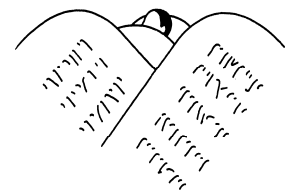
Tout en affirmant que « nous savons davantage ce que Dieu n'est pas que ce qu'Il est », Saint Thomas d'Aquin n'hésitait pas à demander à l'Esprit Saint de l'aider à scruter « les richesses du Mystère du Christ ».



Christ est venu ! Christ reviendra !

C'est en apercevant toutes les conséquences de cette double proclamation située au cœur de leur foi, que les disciples du Christ peuvent accepter tout ce que nous avons affirmé dans ces pages.

- Les temps messianiques sont déjà arrivés. Après nous avoir longtemps parlé par ses prophètes, en ces jours qui sont les « derniers », Dieu nous a parlé par son Fils et nous a révélé par Lui des vérités définitives (cf Hb 1, 1-2). L'assurance du discours dogmatique de l'Eglise s'enracine dans cette conviction. Le temps des balbutiements sur Dieu est achevé, la fin des temps est arrivée, le Verbe de Dieu en personne est venu nous révéler les secrets de la vie intime de Dieu.



L'optimisme catholique sur la possibilité que nous avons dès cette vie d'entrer dans la connaissance du Mystère de Dieu - une connaissance qui doit devenir savoureuse et dynamisante - est dans la logique du Mystère inouï de l'Incarnation : venu du cœur même de la vie trinitaire, le Verbe de Dieu nous a fait confiance de ce qui se passe dans cet Océan de tendresse pour que nous y entrions et que nous y demeurions !

« Nul n'a jamais vu Dieu : le Fils unique, qui est dans le sein du Père, Lui l'a fait connaître » (Jn 1, 18)
Rendons grâce à Dieu qu'Il ait prévu cette autorité doctrinale de l'Eglise. Car, à quoi eût-il servi que son Fils vînt sur la terre nous confier les secrets de son amour, si nous risquions toujours de nous tromper dans leur interprétation ?

C'est une réflexion de ce genre qui a permis à Newman d'accepter l'autorité infaillible de Rome qu'il ne voulait pas admettre aussi longtemps qu'il restait anglican : « Je suis amené à parler de l'infaillibilité de l'Eglise, écrit-il en 1864, comme d'une institution providentielle bien adaptée à sa fin par la miséricorde du Créateur. »

Une institution providentielle

Après avoir vigoureusement protesté contre les prétentions de l'Eglise romaine à l'infaillibilité, NEWMAN écrira en 1864, vingt ans après sa conversion au catholicisme :

« Supposons donc que la volonté du Créateur soit d'intervenir dans les affaires humaines et de faire en sorte que la terre garde de lui une connaissance assez définie et assez claire pour résister à la violence du scepticisme humain. Dans ce cas, sans prétendre que ce soit le seul moyen, je pense cependant qu'il n'y aura rien de surprenant si le Créateur trouve bon d'introduire dans le monde une puissance qu'il aura investie de l'infaillibilité en matière religieuse. Une telle institution sera un moyen direct, immédiat, actif et prompt, de faire front à la difficulté ; ce sera un instrument approprié au besoin. Et lorsque je m'aperçois que c'est là précisément la prérogative que revendique l'Eglise catholique, non seulement je n'éprouve aucune difficulté à en admettre l'idée, mais je trouve qu'elle correspond si bien à ce qui était nécessaire, qu'elle se recommande à mon esprit. Je suis amené à parler de l'infaillibilité de l'Eglise comme d'une institution providentielle bien adaptée à sa fin par la miséricorde du Créateur ; elle est destinée à conserver la religion dans le monde et à restreindre cette liberté de pensée, qui est évidemment, en elle-même, l'un des plus grands de nos dons naturels, mais qu'il faut sauver du suicide où le conduisent ses propres excès. »

Apologia pro vita sua, D.D.B., 1967, p. 421-422

- Mais le Christ est encore à venir. Les reins ceints et, à la main, une lampe allumée, ses disciples attendent son retour : « Viens Seigneur Jésus » (Ap 22, 20) ! Ils supplient l'Esprit de les mener vers la Vérité tout entière (Jn 16, 13). C'est pourquoi l'Eglise n'hésite pas à aller toujours plus loin dans l'intelligence du message que son Maître lui a laissé. Ce message doit se répandre dans tout l'univers, pénétrer toutes les cultures et s'y adapter. Animée de cette autre conviction, l'Eglise n'en finit pas de scruter les Ecritures pour y découvrir toutes les dimensions du mystère insondable de son Seigneur (Ep 3, 18-19).



Nos frères de l'Orthodoxie sont plus sensibles au déjà là du Royaume (tout a été dit dans les sept premiers conciles œcuméniques), tandis que nos frères de la Réforme rappellent volontiers à l'Eglise qu'elle ne doit jamais se prendre pour le Royaume des cieux ! Nous ne sommes pas encore au paradis.

